

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la saisie d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 22-074560
Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Service départemental - Vaucluse (SDJES)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** Fonds de développement de la vie associative / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** FDVA – Projets innovants - du 11 avril au 9 mai 2022 (578)

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: SYSTÈME ASSOCIATIF DES JEUNES ÉCONOMISTES ET SOCIOLOGUES -

Sigle de l'association : SAJES

Site web: <http://sajes-avignon.org>

1.2 Numéro Siret : 82929146700019

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W842004597

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social:

–
74 rue Louis Pasteur

Code postal: 84029

Commune: Avignon

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

74 rue Louis Pasteur
Code postal: 84029
FRANCE

Commune: AVIGNON

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: BATY

Prénom: Jade

Fonction: Présidente

Téléphone: 0671479130

Courriel: presidence.sajes@gmail.com

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: BATY

Prénom: Jade

Fonction: Présidente

Téléphone: 0671479130

Courriel: presidence.sajes@gmail.com

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

oui non

Si oui, merci de préciser :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel:

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

oui non

3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ?

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :

oui non

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin : 0

- masculin : 0

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	22
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	22

5. Budget de l'association

Voir le document « SAJES BudgetAnnuel.xlsx »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Exercice (début): 2022

Intitulé : Concours National d'Eloquence

Objectifs : Ce concours d'envergure national est une opportunité de rayonnement d'une part pour l'Université d'Avignon, ainsi que pour nous en tant qu'association organisatrice et enfin pour notre belle ville d'Avignon et nos partenaires.

Les résultats attendus sont un rayonnement de la ville d'Avignon, et de l'université auprès des étudiants de la France entière. Beaucoup ne connaissent pas Avignon et encore moins sa belle université, ce qui pourrait permettre à certains d'avoir envie de venir étudier ici pour des futurs masters, ou bien conseiller des ami.e.s. Aussi, rendre notre association encore plus dynamique et proche de sa fédération et son réseau en organisant un évènement ainsi.

Description : Le Concours National d'Éloquence (CNE) organisé par la SAJES et l'ARES en collaboration avec les différents membres de son réseau, est ouvert à l'ensemble des vainqueurs des concours d'éloquence universitaires locaux. Il se déroule sous 3 jours.

La participation est également ouverte à l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, sous condition d'une candidature vidéo et d'acceptation du jury examinateur.

Vendredi 10 juin :

A partir de 7h30 : arrivée des orateurs à l'université et distribution des welcome packs et des badges tout au long de la journée par les personnes affectées à la tâche de l'accueil (ce qu'on pourra trouver à l'intérieur des totebags : écocup, stickers, divers goodies, pack de soirée avec préservatifs, boule quies/bouchons d'oreilles et éthylo-test, des préservatifs supplémentaires, les numéros des trusted people et des personnes à contacter en cas de problème divers).

10h : Rendez-vous dans l'amphithéâtre désigné pour la première étape du Concours d'Eloquence : les sélections

12h-14h : Repas au Restaurant Universitaire du CROUS suite à l'achat de tickets repas pour les participants, le jury, ainsi que les bénévoles.

14h-16h : Temps de préparation des candidats dans les salles affectées pour les quarts de finales sous la surveillance de membres organisateur du concours pour éviter toute perturbation

16h-18h30 : Quarts de finale du Concours qui se dérouleront dans le même amphithéâtre que celui des qualifications, dernière épreuve du concours de cette journée

18h30 – 19h30 : Moment de bienvenue dans un amphithéâtre, mot d'accueil et(re)explication du déroulement du week-end et des lieux où tout se déroulera à l'ensemble des participants.

19h30- 20h30 : Repas : pizzas directement distribuées aux participants qui les mangeront à Place Pie, ou bien

sur le trajet pour aller jusqu'à Place Pie.

20h30 – 1h00 : Moment de convivialité à Place Pie au bar Lalogène, avec un stand de prévention où seront mises à disposition des capotes de verres et des éthylo-tests, des affiches « Angel shot » et « Guardian Shot » dans les toilettes ainsi que le numéro des Trusted People (5 de prévus) affiché sur le bar extérieur et dans les toilettes, et il y aura à disposition une « safe room ». Il y aura également mis en place différents pédibus* à intervalles réguliers pour raccompagner chacun aux hôtels en toute sécurité.

Pour ceux ne souhaitant pas participer à ce moment de convivialité, nous mettrons en place des pédibus* depuis l'université pour accéder aux différents hôtels, dans le but de s'assurer que tout le monde rentre en sécurité.

Retours aux hôtels réservés pour l'occasion.

Samedi 11 juin 2022 :

7h00-8h00 : Réveil de l'ensemble des personnes dans les hôtels et mise en place de pédibus* pour accompagner chacun jusqu'au lieu du rendez-vous

7h30-8h30 : Distribution des Petits déjeuners (pains aux chocolats et croissants de boulangerie, jus de fruits, café et thé servis où se dérouleront les deux temps (temps de préparations pour les orateurs et temps de formations pour les participants) de l'évènement, c'est-à-dire à l'espace de coworking « étable cowork ») 20 boulevard Saint Roch, 84000 Avignon) et le Palais des Papes

8h30- 10h30 : Préparation demies finales prévues au Palais des Papes sous la surveillance de membres organisateurs du concours pour éviter toute perturbation

10h30 – 12h30 : ½ finales du Concours au Palais des Papes

12h30 – 14h : Repas, distribution des couverts, d'eau et des box de salades, et salades de fruits pour le repas du midi

14h-16h : Préparation à la finale du Concours sur le lieu choisi, sous la surveillance de membres organisateurs du concours pour éviter toute perturbation

16h30 – 18h30 : Finale du Concours d'Eloquence avec annonce du gagnant, remise de prix aux finalistes, vainqueur et jury (bouquets, médailles et coupes)

18h30 – 20h00 : Moment de convivialité avec l'ensemble des participants et du jury pour la clôture de l'édition 2022 du Concours National d'éloquence.

20h-20h30 : Accompagnement des jurys jusqu'à la gare avec leurs bagages.

20h-21h30 : Buffet froid debout par traiteur pour les orateurs, participants et bénévoles à la salle du Rouge Gorge à Avignon et mise en place du bar.

A partir de 21h30 : Soirée entre les membres du réseau, les organisateurs, les bénévoles et les participants à la

Salle du Rouge Gorge. Mise en place de plusieurs pédibus* en direction des hôtels, à intervalles réguliers, pour raccompagner chacun en toute sécurité.

Des capotes de verres, des éthylo-tests seront également à dispositions de chacun. Une « safe room » sera également prévue, ainsi que des Trusted People (5/6 de prévus). Le dispositif d'Angel et Guardian Shot sera également mis en place à nouveau.

Dimanche 12 juin :

Souvent avant 7h du matin allers-retours jusqu'aux différentes gares pour accompagner ceux qui ont les premiers TGV/train de la journée, comme les navettes ne sont souvent pas aux bons horaires pour accéder aux différents endroits (principalement Gare TGV).

7h-8h00 : Réveil de l'ensemble des personnes dans les hôtels et mise en place de pédibus* pour accompagner chacun jusqu'au lieu du rendez-vous

8h-9h : Petit déjeuner (pains aux chocolats et croissants de boulangerie, jus de fruits, café et thé servies dans le lieu principal où se déroulera l'évènement, c'est-à-dire à l'espace de coworking « étable cowork » 20 boulevard Saint Roch, 84000 Avignon)

9h-11h30 : Conseil d'Administration de l'ARES avec l'ensemble des associations qui sont adhérentes et présentent sur place pour le dernier CA de l'ARES avec le bureau actuel de la SAJES.

9h-11h30 : Formations des membres du réseau non participant au conseil administratif de l'ARES qui a lieu en même temps par les formateurs de la fédération de l'ARES et de la FAGE sur différentes thèmes (qui nous seront communiqués ultérieurement)

12h30-13h30 : Repas, distribution des sandwichs prévus et départ de certains : allers-retours en voiture jusqu'à différents endroits pour les accompagner

A partir de 13h30/14h : Visite de la ville d'Avignon : Circuit débutant de la salle choisie, en passant par la place de l'horloge, le palais des papes, le rocher des doms, (embarcation avec la navette du côté de l'île de la Barthelasse, (visite sur le pont ? => à voir), temps de pause sur les bords du Rhône proche du pont, puis retour vers le centre-ville.

14h30 : Pendant la visite de la ville, les bénévoles restants vont s'occuper des diverses tâches permettant de clôturer l'évènement : Rangement, ménage, si reste de nourriture la donner aux différentes associations (et étudiants disponibles sur Avignon, par une communication faite sur les réseaux sociaux à l'issue de l'évènement ou des différentes journées) si et seulement si les mesures d'hygiène ont été respectées (non-rupture de la chaîne du froid, non ouverture des produits...)

* : Les pédibus se feront par groupe de 25 à 35 personnes avec 3 accompagnateurs bénévoles encadrant en journée.

Pour les retours en soirées les groupes seront plus petits : 15/20 personnes au maximum avec 3 à 4 encadrants par pédibus.

Type du projet : NPI - Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Bénéficiaires :

- Statut: Jeunes

- Tranche d'âge: Adolescents et jeunes adultes
- Genre: Mixte
- Nombre: 200
- Commentaire: Les membres ciblés sont bien nombreux.

Pour la participation à l'événement en tant qu'orateur, nous avons dans un premier temps tout les vainqueurs des concours d'éloquence universitaires locaux.

Ainsi que tout les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur qui désirerait en faire partie mais n'ayant pas eu l'occasion d'avoir un concours d'éloquence dans leur université.

L'événement accueillera de nombreuses associations étudiantes faisant partie du réseau de la fédération ARES. Ainsi que 8 jurys des plus prestigieux.

Le Vendredi, les épreuves (sélections et quarts de finale) seront toutes accessibles gratuitement aux étudiants (et personnels) de l'université d'Avignon sur présentation de la carte étudiante de l'université.

Concernant le reste de l'événement, les places seront vendues via billetterie et se feront donc dans la limite de stock (notre capacité d'accueil ne pouvant pas dépasser 200 personnes).

Territoires : Le projet se réalisera sur le territoire de la ville d'Avignon, notamment en Intra-muros.

Moyens matériels et humains : En moyen humain, nous allons être environ une dizaine voire une quinzaine de bénévoles.

Et en moyens matériels, nous avons besoin de salles de TD, d'amphithéâtres pour le vendredi (totalité de l'événement se réalisant à l'Université d'Avignon le vendredi), mais des salles permettant d'accueillir près de 200 étudiants seront réservés dans Avignon pour le Samedi et Dimanche. Une majorité des éléments de de l'événement se réalisant le Samedi au Palais des Papes.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	15	0
Salarié	0	0
dont en CDI	0	0
dont en CDD	0	0
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non

Date ou période de réalisation : du (le) 10/06/2022 au 12/06/2022

Évaluation: Une grande partie de la communication se fait en interne et milieu associatif, ce qui nous facilite une partie du travail.

Cependant, comme nous souhaitons ouvrir l'événement au reste des étudiants (et personnels de l'université) la journée du 10 juin, la complexe question de la communication début juin ne peut pas être négligeable.

Aussi, d'un point de vue de la presse, nous allons essayer de mobiliser divers médias pour que cet évènement puisse permettre à l'université, la ville, notre association et ce concours de briller au niveau territorial, départemental, régional, et national et ainsi d'avoir un public souhaitant y assister (toujours dans la limite des places disponibles).

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
------	------------	-------

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 05/06/2021 au 12/06/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressources directes	
60 - Achats	7 843	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	8 600
Achats matières et fournitures	7 843	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	0	74- Subventions d'exploitation	20 860
		État :	
		Service départemental - Vaucluse (SDJES)	3 000
61 - Services extérieurs	17 795		
Locations	17 795		
Entretien et réparation	0		
Assurance	0	Conseil-s régional(aux) :	
		Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 200
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	4 713	Conseil-s départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	229		
Déplacements, missions	1 484	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	3 000		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 05/06/2021 au 12/06/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
Rémunération des personnels	0	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
		Banque BPMED	1 000
Charges sociales	0	Aides privées	
		Ordre des avocats	1 000
		ARES	1 000
		Label Elodd	360
		Lyons Club	800
Autres charges de personnel	0	Autres établissements publics	
		FSDIE	10 000
		FIJ	1 500
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	891
		756 - Cotisations	891
		758 - Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	0		0
Frais financiers	0		0
Autres	0		0

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 05/06/2021 au 12/06/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
TOTAL DES CHARGES	30 351	TOTAL DES PRODUITS	30 351
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	8 181	87 - Contributions volontaires en nature	8 181
860 - Secours en nature	0	870 - Bénévolat	6 681
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	0	871 - Prestations en nature	0
862 - Prestations	1 500		
864 - Personnel bénévole	6 681	875 - Dons en nature	1 500
TOTAL	8 181	TOTAL	8 181
La subvention sollicitée de 3 000 €, objet de la présente demande, représente 9.0% du total des produits du projet.			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Madame BATY Jade
représentant(e) légal(e) de l'association SYSTÈME ASSOCIATIF DES JEUNES ÉCONOMISTES ET SOCIOLOGUES

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
 - 3 000 € au titre de l'année ou exercice 2022
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 09/05/2022 à Avignon